



CIRCULAIRE N° 1832 / MPMBPE/DGD/DU 28 DEC 2016

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Commissionnaire en douane agréé, habilité à dédouaner les boissons alcooliques, les tabacs et cigarettes.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la liste des commissionnaires en douane agréés, autorisés à dédouaner les boissons alcooliques, les tabacs et cigarettes est étendue à la Société **TOP SERVICE TRANSIT** enregistrée au Sydam world sous le numéro 00360 H.

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

Ampliations

- MPMB/CAB
- FEDERMAR
- FNIS-CI
- FENADIS
- FENACCI
- CGECI
- UGECI
- EMACI
- Chambre de Com. et d'Indus.
- Synd. Trans. S/C SDV-SAGA
- Synd. Trans. /SYNATRANS-CI
- Webb Fontaine
- TOP SERVICE TRANSIT
- Toutes Directions Douanes pour diffusion

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général
Issa COULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'ordre National